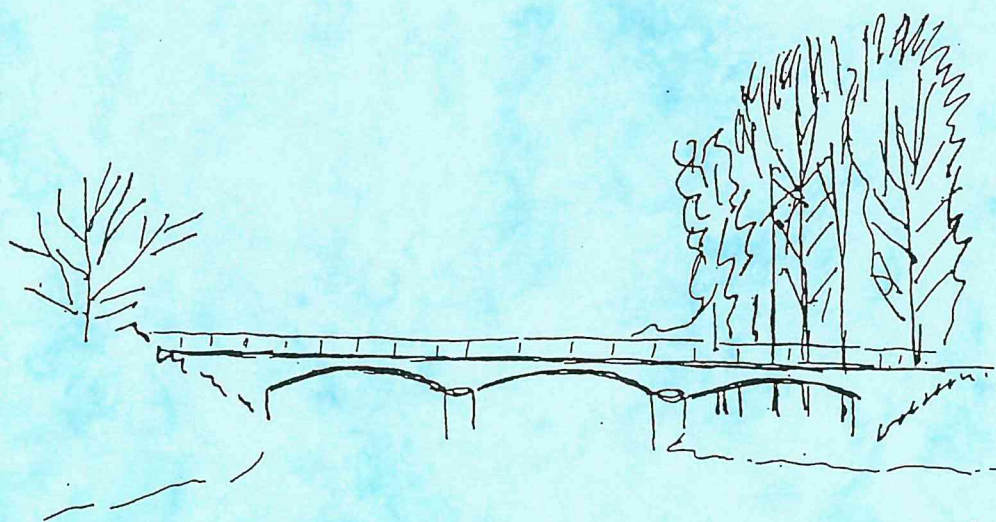
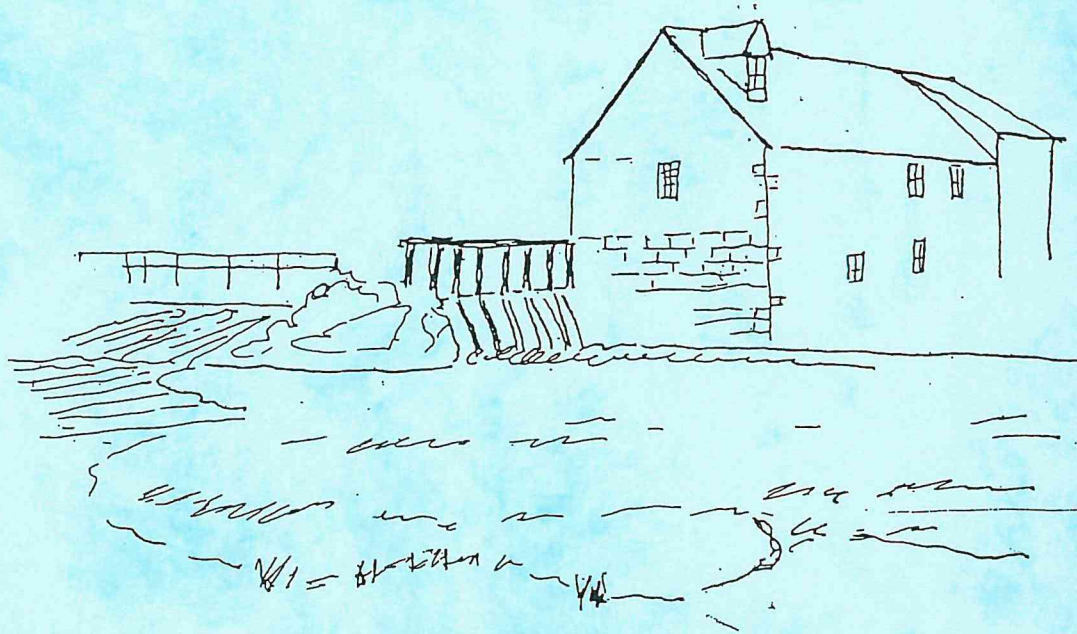


**S  
t  
D  
I  
D  
I  
E<sub>n</sub>  
B R I O N N A I S**



**BULLETIN  
MUNICIPAL  
NUMERO 26  
ANNEE 2015**

# LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2015 je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets et avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la peine ou malade.

Je tiens à remercier les associations : loisirs, pêche, chasse, les bénévoles qui s'occupent de la salle polyvalente, de la bibliothèque, de diverses activités et contribuent à maintenir le dynamisme de notre village.

Une nouvelle équipe municipale a été élue en mars 2014, vous trouverez la composition page suivante.

Après les travaux de réaménagement de la mairie il a été procédé comme prévu à la réhabilitation complète de l'ancien logement de l'instituteur. Les locataires vont prendre possession des lieux en ce début d'année. Les accès handicapés ont été aménagés pour la bibliothèque et la mairie

En 2015, les façades du restaurant seront crépies, le portail du cimetière sera remis en état.

L'ensemble de ces travaux de bâtiments n'aura aucune incidence sur les impôts grâce aux subventions obtenues (Etat, Conseil Général, Enveloppe parlementaire). Le loyer du logement école couvrira le remboursement de l'emprunt. La vente des peupliers qui ont été plantés il y a 20 ans apportera une recette supplémentaire. La plantation de nouveaux plants est prévu (environ 440).

Je tiens tout spécialement à remercier l'ancienne équipe municipale qui a toujours travaillé pour le développement et l'avenir de notre petite commune et je suis très heureux que le même esprit anime la nouvelle équipe

Cette année les travaux de voirie consisteront en de l'entretien car les subventions départementales étaient destinées aux bâtiments et il fallait en profiter.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et espère qu'il vous informera de la vie de notre commune

André MAMESSIER

# COMPOSITION CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections municipales du printemps 2014 voici les membres du conseil municipal

**M. André MAMESSIER, Maire – Le Bourg**

**M. Philippe CORNELOUP, 1<sup>er</sup> Adjoint - Cherancre**

**M. Philippe JOUANIN, 2<sup>ème</sup> adjoint - Montvallet**

**Mme Anne DECHELETTE - Cherancre**

**M. Didier COPIER – Les Verdiers**

**M. Maurice DUBOIS – La Brosse**

**Mme Marie Joëlle VERNAY – Le Bourg**

**Mme Dominique ALLOIN - Montrafond**

**M. Thibaut MEHU - Guénard**

**M. Florian ROBIN - Montrafond**

**M. René SARROCA – Les Noues**



Photo prise lors de l'élection du Maire.

*Il manque Marie Joëlle VERNAY qui était absente pour raisons professionnelles*

## TABLEAU COMMISSIONS COMMUNALES

- Commissions communales : **Bâtiments et finances** : tous les membres du conseil –
- **Voirie** : Maurice DUBOIS – Philippe JOUANIN – Didier COPIER – Florian ROBIN –
- **Tourisme et fleurissement** : Didier COPIER – Dominique ALLOIN –
- **Bibliothèque** : Thibaut MEHU – Florian ROBIN – Anne DECHELETTE – Marie Joëlle VERNAY
- **Syndicat des Eaux du Brionnais** : André MAMESSIER – Philippe JOUANIN
- **Comité territorial électrification** : Maurice DUBOIS ET Anne DECHELETTE, titulaires et André MAMESSIER, suppléant
- **RPI des 6 communes du Brionnais** : André MAMESSIER et Florian ROBIN – Titulaires et Didier COPIER et Philippe CORNELOUP suppléants
- **Fondation Bouthier de Rochefort** : Philippe JOUANIN et Maurice DUBOIS
- **SIVOS Marcigny (collège)** : Philippe CORNELOUP – Thibaut MEHU
- **CCAS** : Marie Joëlle VERNAY – Dominique ALLOIN – Anne DECHELETTE – Maurice DUBOIS
- **CCAS Hors conseil** : Monique DUCROUX – Marie Thérèse MEILLERAND – Marie Dominique LASSUDRIE – Stéphanie MAMESSIER
- **Alerte météo** : Maire et Adjoints
- **Correspondant défense** : René SARROCA
- **GIP e-bourgogne** : André MAMESSIER – Philippe CORNELOUP

## COMMISSIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

- **Commissions finances** : André MAMESSIER
- **OPAH (Amélioration Habitat)** : André MAMESSIER – Anne DECHELETTE
- **Pays Charolais Brionnais** : André MAMESSIER – Philippe CORNELOUP
- **SMAAA (Syndicat Aménagement Arconce)** : Philippe JOUANIN – André MAMESSIER
- **OTSI (Office Tourisme)** : Dominique ALLOIN – René SARROCA

# DEPENSES 2014

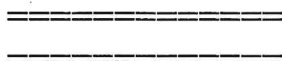
---

---

Remboursement des emprunts	41489 €
Informatique	5643 €
Travaux voirie dont chemins Château Vert et les Tâches	45811 €
Travaux de bâtiments logement école	55050 €
Combustibles et carburant	3575 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation,	1525 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	19371 €
Impôts et taxes	1603 €
Fleurs, entretien terrains	730 €
Entretien matériel et achat petit matériel	3190€
Electricité, eau ,	5839 €
Primes assurances	3163 €
Cotisations associations maires et honoraires	815 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, )	12306 €
Subventions aux associations	230 €
Fêtes et cérémonies	1916 €
Frais de timbres et téléphone	1353 €
Indemnité des élus	10863 €
FNGIR	12283 €
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>226 755 €</b>

**Reste travaux logement prévus sur l'exercice 2014 qui seront terminés sur 2015**

# RECETTES 2014



Redevance funéraires		400 €
Redevances EDF et télécom		514 €
Subvention Conseil Général travaux mairie		26537 €
Subvention DETR (Etat)		25419 €
Subventions diverses		4050 €
Fonds compensation TVA		1039 €
Emprunt		105 000 €
Locations immeubles		10155 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale		27626 €
Droits mutation		5979 €
Contributions directes (à déduire FNGIR)		84093 €
	<i>Taxe d'habitation</i>	<i>19493 €</i>
	<i>Taxe foncier bâti</i>	<i>10770 €</i>
	<i>Taxe foncier non bâti</i>	<i>31125 €</i>
	<i>CFE</i>	<i>11555 €</i>
	<i>Compensations</i>	<i>7478 €</i>
Excédent reporté		2935 €
		_____
	<b>TOTAL</b>	<b>293 747 €</b>

# ETAT CIVIL ... IL Y A 100 ANS

## 6 Naissances

Joseph Claude Marie BOUCHOT, né le 14 février 1914 de Claude BOUCHOT, jardinier et de Maria BACHELET, cuisinière domiciliés « Les Tâches »

Jeanne Emilie DESBORDES, née le 20 février 1914 de Benoit DESBORDES, cultivateur et de Eugénie PARNET, cultivatrice, domiciliés « Pont de Tolcy »

Jeanne Marie Marcelle LAMOTTE, née le 16 avril 1914, de Jean Marie Charles LAMOTTE, cultivateur et de Jeanne Marie Eugénie NIGAY, cultivatrice, domiciliés « Cherancre »

Marie Léonie Charlotte LAMOTTE, née le 16 avril 1914 (2<sup>ème</sup> jumelle)

Jean Eugène ROYET, né le 30 mai 1914 de Louis ROYET, cultivateur et de Marie LIEVRE, cultivatrice, domiciliés « La Gaillotte »

Joanny François LAMOTTE né le 8 octobre 1914 de Pierre Claudien LAMOTTE, cultivateur et de Marie Claudine Valentine LESPINASSE, cultivatrice, domiciliés « Cherancre »

## 0 Mariage :

## 6 Décès :

Le 10 janvier 1914 : Eugénie Clotilde Marie CHIGNIER femme BESSON, 49 ans

Le 15 février 1914 : Antoine SUCHAT, cultivateur, âgé de 71 ans

Le 11 juin 1914 : Claude PEGON, cultivateur, 86 ans

Le 16 juillet 1914 : Pierre AUFRANC, cultivateur, 20 ans

Le 27 juillet 1914 : Jeanne Marie PANIER femme MALATIER, cultivatrice, 43 ans

Le 19 septembre 1914 : Nicolle AUGAGNEUR, Veuve GAUTHERON, 76 ans

# et ETAT CIVIL ... IL Y A 200 ANS

**9 NAISSANCES :** Louis BECOUZE – Pierrette DESHORMIERE – Marie DUCROUX – Benoit BUISSON – Emiland RAJAUD – Charlotte DUCROUX – Jeanne Marie BUSSEUIL – Marie LAMOTTE – Jean Marie LAMOTTE –

**4 MARIAGES :** Jean GINET, 27 ans, maréchal et Claudine NEVERS, 21 ans – Benoit PERCHE, 27 ans, tailleur d'habit et Marguerite PERCHE, 22 ans – Pierre MARTIN, 32 an, cultivateurs et Marguerite SAULNIER, 22 ans – Antoine SACLIER, 24 ans, cultivateur et Françoise DESPIERRES, 22 ans

**3 DECES :** Antoine GALLAY, 26 ans, soldat mort à Carignan (département du Pô) – Jean FONGI, 22 ans, militaire, mort à l'hôpital militaire d'Aire (Pas de Calais) – Antoine MAINTROT, Canonnier de 2<sup>ème</sup> classe, 21 ans, décédé à l'hôpital d'Alexandrie (département de Maraingot) –

## ETAT CIVIL 2014

### 1 Transcription décès

Yvette Joséphine Marie Henriette VANCASTER, Veuve de Léopold Michel VAN HOLSBEKE, décédée le 16 août 2014 à Paray le Monial

Georges BRET (père de Roseline FRICAUDET) décédé le 19 mars 2014 à Blois (Loir et Cher) a été inhumée au cimetière de Saint Didier

**TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL A COMPTER DU 1er JANVIER 2014**

MATERIEL	RESPONSABLE	TARIF DE LOCATION EN €	
			LA JOURNEE
<b>BETONNIERES</b> Modèle équipé d'un moteur électrique	M. LAUVERGNIER G Le seuil VARENNE L'ARCONCE 03.85.25.83.55	4.50€/demi-journée	7.60 €
Modèle équipé d'une prise de force	M. POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.10.47	4.50€/demi-journée	7.60 €
<b>FENDEUR DE BOIS</b>	M. PEGON Alain Les Igaux - SEMUR EN BRI. 03.85.25.23.68	6€/heure	
<b>FENDEUR DE BOIS Thermique</b>	M. PERRAT Pascal SEMUR EN BRIONNAIS 06.80.03.18.84 03.85.25.00.29	6€/heure	
<b>FENDEUR HORIZONTAL</b>	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE 03.85.25.83.07/06.81.83.39.92	6€/heure	
<b>APPOINTEUR DE PIQUETS</b>	M. JOUANIN Philippe ST DIDIER EN BRIONNAIS 03.85.25.36.41	7€/heure	
<b>TARIERE</b>	M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.01.80/03.85.84.01.20	30.50€/demi-journée	61 €
<b>ENFONCE PIEUX</b>	M. DEGRANGE Christophe Tréval - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.0095/06.82.78.55.38	6€/heure	
<b>CULTIPAKER</b>	M. GIRARD Alain Les beluzes - IGUERANDE 03.85.84.06.87	20€/Ha	
	M. FAYOLLE Bernard La croix - OYE 03.85.25.86.27	20€/Ha	
<b>CAGE DE CONTENTION</b>	M. JOANNEL Yves Le bourg - SEMUR EN BRI 03.85.25.35.24	15€/demi-journée	30 €
<b>ECORNEUR</b>	M. JOANNEL Yves Le bourg - SEMUR EN BRI 03.85.25.35.24	15€/demi-journée	30 €
<b>BETONNIERE</b>	M. JOANNEL Yves Le bourg - SEMUR EN BRI 03.85.25.35.24	5€/demi-journée	8 €
<b>RIGOLEUSE</b>	M. DUCARRE Marc Les Vernes- ST BONNET 03.85.25.29.05	30€/demi-journée	60 € couteau à charge du client
<b>2 REMORQUES FRIGOS</b>	M. PERRAT Pascal SEMUR EN BRIO 03.85.25.00.29 06.80.03.18.84		35€ pour 1 journée repas 55€ pour 2 journées repas 45€ pour 2 jours découpe viande 35€ pour 1 jour découpe viande au dela de 4 jrs : supplément de 10€/jour
<b>ECORCEUSE</b>	M. LESPINASSE Guy Jonzy - ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.12.39	25€/demi-journée	45 €
<b>BALAYEUSE</b>	M. ROBIN Jean Louis Les Brouillards - IGUERANDE 03.85.25.10.44	8€/heure	
<b>TESTEUR DE GESTATION</b>	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE 03.85.25.83.07/06.81.83.39.92	8€/an à la 1ère utilisation	



SOUFFLEUR DE FEUILLES	M. LESPINASSE Paul Le Bourg - MAILLY 03.85.84.00.80	6€ + 1l d'essence /demi journée	12€ + 2 l d'essence
	M. FAYOLLE Bernard La croix - OYE 03.85.25.86.27	6€ + 1l d'essence /demi journée	12€ + 2 l d'essence
ROULEAU	M. FAYOLLE Bernard La croix - OYE 03.85.25.86.27		10 €
LAME NIVELEUSE	M. PERRATGuy SEMUR EN BRIO 03.85.25.39.54	35€/demi-journée	60 €
GROUPE ELECTROGENE	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE 03.85.25.83.07/06.81.83.39.92	10€/demi-journée	15 €
SCIE	M. PERRATGuy SEMUR EN BRIO 03.85.25.39.54	9€ de l'heure	
CHARUE SOUSOLEUSE	M.FAYOLLE Bernard Les Noyers - OYE 03.85.25.86.27 M. BERTRANT Pascal Grandes varennnes - Iguerande 03.85.84.15.99 M. JOMAIN Henri La grange Ginet - St Bonnet 06.34.46.23.30	5€ pour 20kg	
DAMEUSE	M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY 03.85.84.01.80/03.85.84.01.20	10€/demi-journée	20 €

**IMPORTANT** : Pour une tenue précise et plus aisée des comptes, les responsables du matériel voudront bien transmettre au Trésorier, M. BERTRAND Pascal - Les grandes Varennnes - 71340 IGUERANDE, soit les chèques, soit les récépissés de dépôt (enveloppes timbrées libellées à l'adresse du trésorier sur demande).

## REPAS DES PERSONNES + 70 ANS

Les personnes concernées doivent retenir la date du samedi 25 avril à midi à l'Auberge du Val d'Arconce

# BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE SAINT DIDIER EN BRIONNAIS –  
VARENNE L'ARCONCE ET SARRY

La bibliothèque est ouverte le mardi et le samedi de 10 H à 12 H

Elle est gratuite pour tous petits et grands

Un grand choix de livres (documentaires et romans Adultes et Enfants) vous attend, ils sont renouvelés en partie tous les trois mois par la BDSL (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Macon.

Tous les quinze jours, un réseau de navettes nous permet de répondre à vos demandes de livres.

Deux bibliothécaires qualifiées sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix. Mme Marie Joëlle VERNAY a rejoint l'équipe de bénévoles

Nous attendons votre venue

**SCRABBLE**  
**SCRABBLE**

**Si vous souhaitez vous détendre en jouant au scrabble, venez nous rejoindre tous les quinze jours : le lundi après-midi.**

**Deux façons de jouer : Duplicaté ou normal, au choix des participants**

**Il est préférable d'apporter vos jeux et dictionnaire si possible**

**L'après midi se termine vers les 17 heures après avoir partagé en toute convivialité : café, tisane et gâteaux.**

# ASSOCIATION DE LOISIRS

Notre Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 29 janvier 2015. Nous y avons évoqué nos manifestations 2014, sur le point moral et financier, ainsi que nos projets 2015.

## Compte rendu de l'année 2014:

Randonnée du 16/02/2014 : Le beau temps étant au rendez vous, nous avons accueilli 380 marcheurs. Nous avons gardé les mêmes circuits, et notre pain perdu à l'arrivée semble toujours plaire...

Repas des bénévoles : tous les 2 ans, nous offrons un repas à tous nos bénévoles. Nous nous retrouvons alors le temps d'une soirée, autour d'un barbecue. Détente et convivialité sont les mots d'ordre de la soirée.

Concours de Manille : Cette année 54 doublettes se sont inscrites à notre concours. Depuis 3 ans, nous retrouvons un nombre satisfaisant de joueurs pour réaliser un bénéfice.

Noël : changement de formule cette année avec notre sortie au marché de Noël de Montbéliard. Le coût réel de cette journée revenait à 55€/personne, l'association prenait en charge 30€ pour les personnes de St Didier. Malgré cela, le nombre de participants était insuffisant, nous avons donc ouvert les inscriptions aux personnes extérieures à St Didier pour maintenir la sortie.

Nous sommes arrivés à 12h à Montbéliard pour déjeuner tous ensemble au restaurant, puis avons profité d'une visite guidée de la ville. Ensuite chacun a pu profiter du marché à son rythme, avant de dîner et de rentrer tardivement à St Didier.

Du côté des enfants, le père Noël est venu leur rendre visite à l'occasion d'un goûter. Les enfants comme les parents se sont régalés avec chocolat chaud (ou café) et gaufres.



Petite pause café en cours de route....



Les illuminations....

Changement de local : avec les travaux de réhabilitation de l'école en logement, nous avons dû déménager. La mairie a mis à notre disposition un local à Cherancré (ancien sur presseur), ainsi que quelques placards à la salle polyvalente.

### Projets 2015 :

Randonnée : elle a eu lieu le dimanche 15 février. Cette année le mauvais temps (pluie jusqu'à 10h) a retenu les marcheurs. Seulement 183 personnes sont venues braver la pluie.

Repas d'été : c'est l'année de notre « jambon à la broche » avec les anciens habitants. La date est fixée au samedi 18 juillet 2015.

Concours de manille : samedi 28 novembre 2015.

Noël : date et formule à définir.

**Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui nous aident lors de nos manifestations que ce soit le jour même ou lors des préparatifs.**

## LA PERCHE BRIONNAISE

EN 2014 la Perche Brionnaise a lâché 100 kgs de brochets, 100 kgs de gardons et 50 kgs de perches qui espérons le permettront aux 300 adhérents de réaliser de belles prises.

Le repas des sociétaires et propriétaires a réuni 160 personnes en Septembre, le beau temps étant de la partie, la pétanque très amicale donna lieu à de belles empoignades.

L'année 2014 a permis à la PERCHE BRIONNAISE de mettre en place les outils pour que la prise des cartes par internet puisse se faire sans difficulté dès 2015.

L'année a été marquée par un souci puisqu'une réunion au mois de Mars laissait peu d'espoir de voir la conservation des vanes du moulin de Guenard.

Heureusement une nouvelle rencontre initié par Mr MAMESSIER André, Maire permet à tous les participants (Propriétaires, exploitants, pêcheurs et l'ensemble du Conseil Municipal) de s'exprimer sur le sujet et surtout de prendre en compte l'intérêt de chacun. Une nouvelle réunion aura lieu en 2015 et la discussion aidant permettra de trouver une solution adaptée.

Le Président et l'ensemble du bureau de la PERCHE BRIONNAISE présentent leurs meilleurs vœux à tous les habitants de Saint DIDIER en BRIONNAIS ainsi qu'une bonne pêche 2015 aux sociétaires.





## Société de chasse "LE RALLY"

Pour la saison 2014/2015, 24 adhérents à la société communale de Saint Didier en Brionnais.

Comme les années précédentes, avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, en août, nous avons lâché en parcs cent-vingt perdrix grises. Puis, une centaine de faisans a été lâché par la société, pendant la saison et à la fermeture, pour essayer une reproduction sur notre commune. Une partie de nos lâchers est vue plus souvent en fin de saison.

Des agrainoirs continueront à être remplis pour permettre aux oiseaux de passer l'hiver, les chasseurs et les piégeurs vont poursuivre la régulation des nuisibles. Grâce aux efforts, nous avons plus d'oiseaux sauvages. Pour le reste du petit gibier, la population de lièvres a été stable sur notre société et les communes voisines, les lapins de garenne sont rares, bonne fréquentation de canards et autres limicoles sur nos berges.

Pour le gros gibier, le chevreuil est en légère baisse dans les bois du GIC et en augmentation dans les prés. Pour le sanglier qui est revenu dans nos forêts pendant la saison, le prélèvement sera supérieur à la saison précédente (accord sur le massif UE24 pour réduire le tir à des sangliers de moins de 50 Kg).

En fin de saison, les sociétaires seront convoqués le 13 Mars 2015 à 20H00 au GIC pour voter un nouveau bureau et en Juin pour la société, bilan des prélèvements effectués et décider des nouvelles actions à entreprendre pour recommencer dans les meilleures conditions la saison 2015/2016.



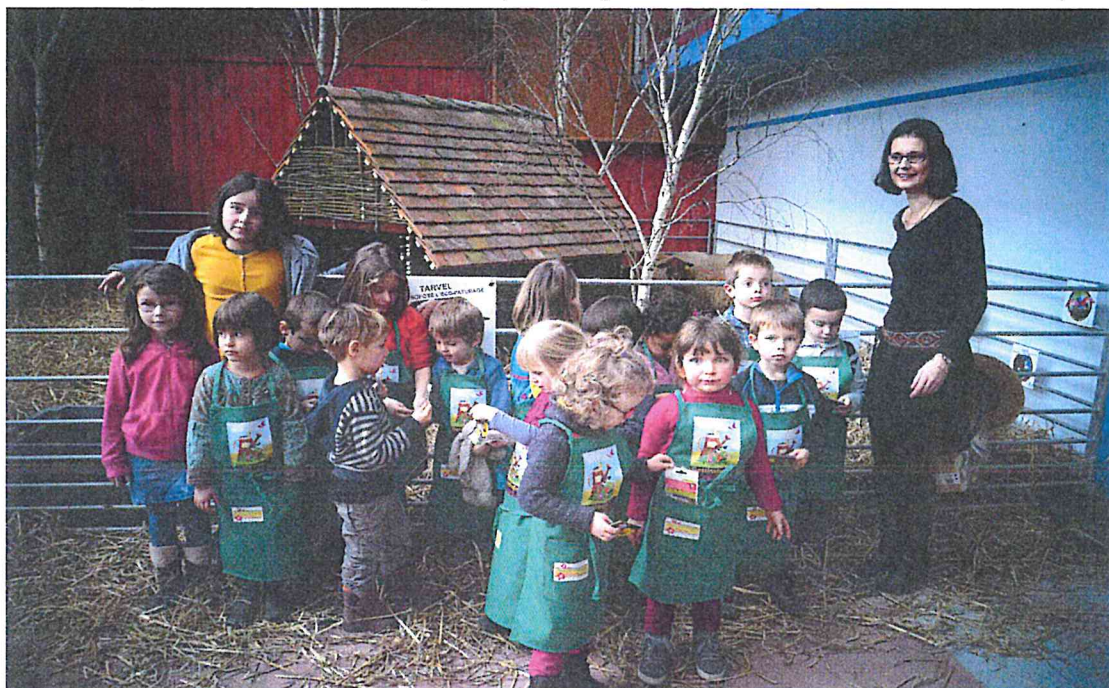
SANGLIER DRESSÉ PAR M. P. TRONGET, Montluçon (Glacière) Allier

Reprod. interd.

# FLEURISSEMENT

La commune de Saint Didier a obtenu un prix d'encouragement au concours de fleurissement départemental au titre des communes de moins de 250 habitants.

La remise des prix a eu lieu à Chatenoy le Royal le 31 janvier 2015. André MAMESSIER était présent



Lors de cette cérémonie les enfants de l'école maternelle du RPI des 6 communes du Brionnais ont été récompensés par le prix « Les petits jardiniers ». Mme ETAIX, qui était professeur des écoles à Saint Didier, a initié les enfants à la culture des fleurs et des plantes. Noémie LANCHAS faisait partie du groupe.

FELICITATIONS A TOUS



**ILS SONT FIERS AVEC LEURS TABLIERS !!! BRAVO**

## *L'année 2014 au RPI du BRIONNAIS*

*L'année dans cette nouvelle école s'est bien déroulée, tous y ont trouvé leur place.*

*La fin d'année scolaire 2013-2014 a été riche en sorties.*

*Les enfants qui avaient travaillé sur le Landart ont pu se rendre à Iguerande au bord de la Loire pour construire des œuvres éphémères que les visiteurs pouvaient venir admirer.*



*Au mois de juin, les classes de TPS-PS-MS et GS-CP encadrées par leurs maîtresses Mmes ETAIX, FRENEA et PETIT se sont rendues au PAL pour observer les animaux à travers des ateliers et une visite. Les enfants en ont profité pour faire quelques attractions.*





*Le même jour, les classes de CE et CM, encadrées par Mme CABATON et M. ETAIX sont allées visiter les grottes d'Azé et ont participé à des ateliers : découverte des lampes à graisse , silex et bijoux. Voyage au temps de la Préhistoire.*



*Les élèves du RPI*

*A la rentrée 2014, l'effectif de l'école s'élève à 99 élèves répartis sur 4 classes. PS-MS avec Mme ETAIX, GS-CP avec Mmes FRENEA et PETIT, CE avec M. ETAIX et CM avec Mme CABATON.*

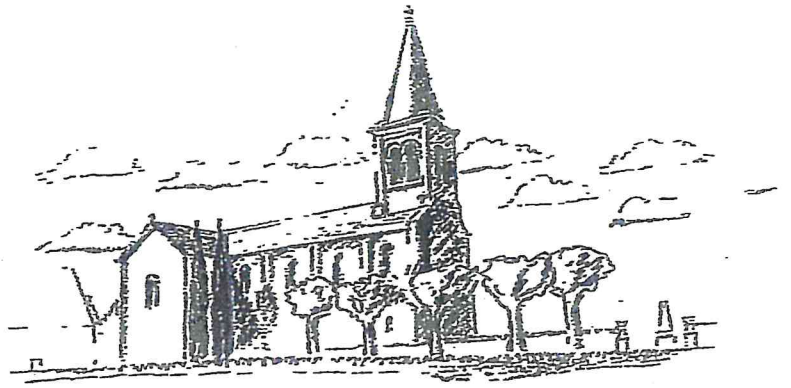
*Le RPI a adopté la semaine de 4,5 jours et les enfants se rendent à l'école le mercredi matin pour 2h de classe. Ils finissent une heure plus tôt le mardi et le vendredi.*

*Ils ont des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) en attendant l'heure du car. Le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h30. Ils ont pu confectionner les décorations des sapins du bourg de Saint Christophe avec le concours du Comité des fêtes et de la PASSOIRE (association de parents d'élèves du RPI).*

# ASSOCIATION POUR L'ÉGLISE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS

SIEGE SOCIAL :  
MAIRIE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS

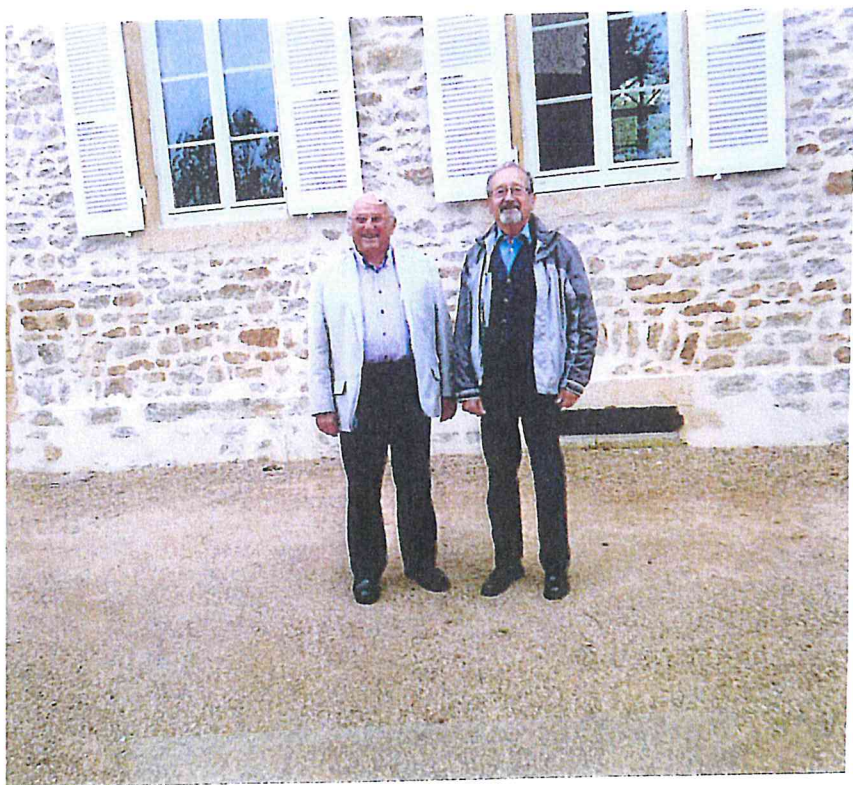
CORRESPONDANCE :  
A.E.S.D.B.  
ANNE DECHELETTE  
« CHERANCRE »  
71110 ST-DIDIER EN BRIONNAIS



L'Association ne prépare pas d'événement particulier cette année.

Par contre nous nous occupons d'une part de la restauration de la statue de la Vierge qui avait été confiée à Edouard Déchelette ;  
d'autre part, afin d'utiliser les fonds que nous détenons, de faire faire un devis pour la réparation des vitraux dans l'église qui sont endommagés.

Nous fixerons ultérieurement la date de notre Assemblée Générale.



## RETROUVAILLES

Monsieur CHAPPELLE a été instituteur à Saint Didier dans les années 50 et 60 et au cours de l'été 2014 il a souhaité revoir l'ancienne école et le logement qu'il occupait avec sa famille. C'est avec plaisir que j'ai reçu mon ancien instituteur et nous avons évoqué de multiples souvenirs concernant les élèves et les habitants du village.

Beaucoup d'entre nous le reconnaitrons.

# La quantité de nos déchets a doublé en 40 ans !

Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne **516 kg** de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles et les conteneurs de tri (**305 kg**) ainsi qu'en déchèterie (**211 kg**).

Certes, depuis une dizaine d'années, nous avons appris à les trier, à séparer les matières aisément recyclables comme le verre, les métaux ou le papier et à utiliser les déchèteries pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin.

Mais il reste toujours des déchets qu'il faut stocker. Le coût de la collecte et du stockage est lourd et augmentera tant que les volumes de déchets augmenteront, et ce, malgré le tri. De plus, dans de nombreux cas, les installations de traitement arrivent à saturation.

Il est difficile de créer de nouveaux sites de traitement de déchets. Bien que les risques environnementaux soient aujourd'hui maîtrisés, il est aussi plus judicieux de réduire la quantité et la nocivité de nos déchets.

## Des solutions pour **RÉDUIRE NOS QUANTITES DE DÉCHETS**

Nous avons tous un rôle à jouer pour réduire nos déchets : associations et citoyens, industriels, entreprises, commerçants et artisans...

Ce sont nos actions conjuguées qui auront une réelle efficacité.

**Multiplier les gestes pour devenir « éco-consommateurs »**

1. **Bien acheter et s'équiper**
2. **Mieux utiliser**
3. **Moins jeter**
4. **Trier**

### 1. **Bien acheter et s'équiper,**

**Limiter les emballages**



**Éviter le gaspillage alimentaire**



**Bien choisir les produits pour moins jeter**

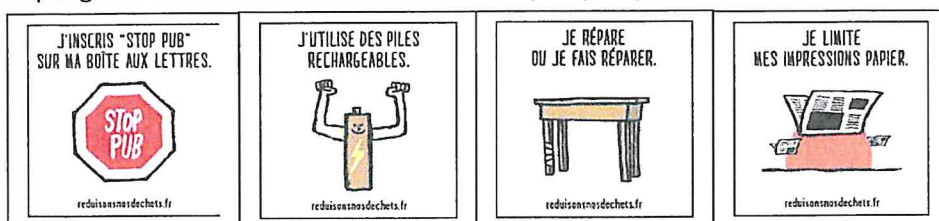


**Réduire nos déchets, c'est aussi**

### 2. **MIEUX UTILISER**

Dans toutes nos actions quotidiennes, nous pouvons faire nôtre la devise « Utiliser mieux pour jeter moins », chacun selon son mode de vie ou ses moyens.

Chaque geste est utile. Nous n'en citerons ici que quelques-uns.



## En pratique, deux moyens

### 3. POUR MOINS JETER

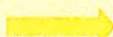
Ce n'est pas parce qu'un objet, un appareil ou un produit ne nous est plus utile qu'il est à jeter. Nous pouvons prolonger sa vie en le remettant, d'une manière ou d'une autre, dans le circuit de la consommation.



## Valoriser les déchets

### 4. GRÂCE AU TRI

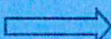


Les emballages recyclables:  Colonne **JAUNE**

**PLASTIQUE:** Bouteilles, bidons et flacons en plastique.

**CARTON:** Emballages cartonnés et briques alimentaires.

**MÉTAL:** Emballages en acier et en aluminium.

Les papiers:  Colonne **BLEUE**

**PAPIER:** Journaux, magazines, prospectus, feuilles volantes, enveloppes, catalogues, annuaires.

Les emballages en verre:  Colonne **VERTE**

**VERRE:** Pots, bocaux et bouteilles en verre sans bouchons, ni couvercle.

Ne pas rincer, ne pas laver les **bouteilles et les emballages** avant de les déposer au point tri. Il suffit qu'ils soient **bien vidés**.



Zone de Ligerval - Rue de la Brosse Virot  
71160 DIGOIN Tél : 03-85-24-45-43  
www.smevom.fr



Visites du centre de tri à Digoin organisées toute l'année pour des groupes de 15 personnes minimum :  
Cibles : écoles primaires, collèges, lycées, associations, élus, habitants....  
Pour vous inscrire contactez le : 03-85-24-27-00  
Âge minimum : 8 ans



## Fenêtre ouverte sur les associations

### Ou comment concilier activité économique et utilité sociale en 2014 ?

Quand on croit fermement :

- que l'économie est au service des personnes et non le contraire,
- que l'aide à domicile doit être possible pour tous,
- quand enfin on est persuadé que la vitalité sociale locale, en région rurale particulièrement, est liée à la capacité de la population à participer à la création et au fonctionnement de services d'aide diversifiés...

On donne envie à des volontaires bénévoles de relever leurs manches, génération après génération pour faire vivre ces services.

#### La situation actuelle

En résumé, plus de besoins à satisfaire avec des financements qui, en l'état de crise actuelle, ne peuvent augmenter en conséquence. Soit le nombre d'heures diminue, comme pour le principal financement, l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie), soit le nombre de bénéficiaires diminue (caisses de retraites, mutuelles, MSA, Carsat...) tout cela couplé avec la stagnation des revenus des bénéficiaires.

Par ailleurs le développement de ce secteur s'accompagne de plus d'exigences en matière de qualité et fiabilité des services. Les financements sont liés maintenant à l'existence d'évaluations périodiques des services. Les politiques du personnel doivent aussi s'améliorer, c'est légitime !

Bref, les services à domicile, accessibles à tous ou presque, sont en vérité un secteur économique très particulier qui aura toujours besoin de financements publics pour remplir ses missions.

#### Comment résoudre cette quadrature du cercle ?

Plus que jamais, le montage bénévoles/ professionnel(le)s est donc obligatoire. Le fonctionnement général est assuré par les services fédéraux communs de l'association, par un nombre d'heures très serré de secrétariat administratif et par les administrateurs bénévoles de chaque association. Cette organisation permet de maintenir un prix de l'heure de travail correct sans rogner sur la qualité.

Par exemple, en 2014, l'association de Saint Christophe fonctionne grâce à 14 aides à domicile, 1 secrétaire à temps partiel et 18 bénévoles élus au conseil sur 24 : 6 assurent le fonctionnement général de l'association, 8 sa représentation locale et 4 des fonctions spécialisées.

### Informations pratiques pour l'année 2015

Accueil dans nos nouveaux locaux	Adresse :	Portage de repas
Lundi, mardi, jeudi : de 9 à 12 h	Mairie, 88 Grande allée de Tenay	prix du repas, au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 : 8,90 €
Vendredi : de 14 à 17h	Saint Christophe en Brionnais	Tel : 06 47 38 92 99
	Tel : 03 85 25 92 02	

Mandats obligatoires :Président, vice présidente, qui sont responsables garants du bon fonctionnement des activités sur le terrain et du fonctionnement associatif, secrétaire. La trésorière qui élabore le budget prévisionnel avec le président , la vice –présidente et les cadres de proximité de la fédération, qui suit ensuite les dépenses, la facturation et les paiements.

Mandats par service :Gestion du personnel planning : deux administrateurs bénévoles aide la secrétaire administrative, seule professionnelle à assurer toute la logistique administrative , en particulier gérer l'activité du personnel sur le terrain à travers un planning fondé sur des outils sophistiqués, les arrêts de maladie, les remplacements, la mise en place des nouveaux plans d'aide, ....

Démarche qualité des services et exploitation des documents de contrôle : 1 administrateur

Droit d'expression des salariés : 1 administrateur

Responsables dossiers : dossiers des nouveaux bénéficiaires, questionnaire de satisfaction, relation avec les bénéficiaires : un administrateur par village , soit 8 au total+ un responsable famille

Portage des repas : suivi par un administrateur

Responsable téléalarme : Un administrateur

Réalisation locale :1 - Locaux et sécurité : 1

18 Administrateurs sur 24 assurent une mission tandis que 15 salariées assurent les services à domicile

## ***FNACA COMITE BRIONNAIS***

Le comité a perdu deux de ses membres en 2014 : Roger ROY et Gérard ALAYSE, ce qui porte le nombre d'adhérents à 52 dont 11 veuves.

En 2014, le comité a commémoré le 19 mars, comme d'habitude, à Saint Christophe et Oyé avec une soixantaine de personnes aux monuments

Le voyage des 10 et 11 juin à Verdun et Colombey les Deux Eglises n'a pas connu le succès escompté (36 participants seulement)

Le repas du 11 octobre à Saint Didier en Brionnais a réuni 70 personnes

A la dernière assemblée générale, on a fixé, pour 2015 , les activités suivantes :

- Célébration du 19 mars en accord avec les municipalités de Saint Christophe et Oyé
- Sorite dans le mâconnais le mardi de pentecôte
- Repas de fin d'année le 10 octobre à Saint Didier en Brionnais

# ABISE

## Association Brionnaise d'Initiatives, de Solidarité et d'Entraide

Le 23 septembre 2002, l'ABISE est créée sous l'impulsion de la communauté de communes du canton de Semur-en-Brionnais et de divers partenaires.

Depuis ce jour, sa mission reste la même : **développer l'action sociale sur le canton.**

L'association est gérée par 15 bénévoles, elle salarie 6 professionnels toute l'année auxquels s'ajoutent des animateurs lors des vacances. Elle travaille avec plus de 20 partenaires (administrations, associations, .....). L'année dernière elle a accueilli plus de 300 familles dans ses actions régulières. **Elle propose des services aux familles et aux associations, des loisirs pour tous, des animations intergénérationnelles.**

N'hésitez pas à nous faire des propositions ou à venir nous rejoindre à l'ABISE.

Pour rejoindre l'association au 03.85.25.27.54 ou [abise.brionnais@orange.fr](mailto:abise.brionnais@orange.fr)

### LES « TOUTES NOUVELLES » INITIATIVES DE L'ABISE :

- Depuis le début de l'année scolaire (septembre 2014), l'association intervient, à la demande des municipalités concernées, dans l'animation des temps « laissés libres » suite à l'aménagement des **nouveaux rythmes scolaires**. Ainsi l'ABISE est présente dans les écoles de Fleury-la-Montagne, Semur-en-Brionnais et le RPI de Ligny/St Julien-de-Jonzy.

- En mai 2014, l'ABISE a reçu de la Caisse d'Allocations Familiales un agrément Centre Social. Par conséquent, depuis septembre 2014, un **Lieu d'Accueil** est ouvert au public du mardi au samedi de 8h30 à 11h30 Place de l'Église à Semur-en-Brionnais.

Vous trouverez, lors de ces permanences, un accompagnement pour vos démarches administratives, un accès gratuit à internet, des informations sur les animations proposées par les associations du canton etc ....

- Un groupe de « lancement » s'est mis en place au sein de l'ABISE pour créer un SEL, autrement dit un **Système d'Échange Local**. Derrière cette initiative (échanges de services, de compétences ou de biens entre particuliers SANS contrepartie financière), il s'agit de renforcer le lien social, de faire en sorte que des personnes se rencontrent autour d'un échange de services. Mais vous aurez une information plus complète d'ici le printemps 2015...

- Depuis septembre 2014, vous trouverez toutes les infos « en temps réel » en allant lire le bulletin d'information mensuel (dit Newsletter) sur le site [www.abise-brionnais.f](http://www.abise-brionnais.f)

### LES AUTRES INITIATIVES DE L'ABISE :

- **Un Relais Assistantes Maternelles**, qui a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants de 0 à 6 ans au domicile des assistants maternels.

#### Un Lieu d'information et d'orientation

- **Pour les (futurs) assistantes maternelles agréées**  
~ Renseignements sur l'agrément et la profession  
~ Informations actualisées sur les droits et devoirs de salarié
- **Pour les (futurs) parents à la recherche d'un mode de garde**  
~ Accès à la liste des assistantes maternelles agréées, des gardes d'enfants à domicile et des baby-sitters des cantons de Semur-en-Brionnais et Marcigny
- **Pour les parents employeurs d'une Assistante Maternelle agréée**  
~ Informations actualisées sur les droits et obligations d'employeur  
~ Accompagnement dans les démarches administratives.

### Un lieu d'échanges et de rencontres

- **Temps collectifs hebdomadaires** pour les assistantes maternelles agréées et les enfants qui leurs sont confiées (*Activités créatives, motricité, échanges et partage des compétences autour des thèmes liés à l'enfance*).

- **Travail autour de projets collectifs**

- En 2013 / 2014, un travail autour de la cuisine a été mis en place.

- Le projet avait pour objectif de travailler autour d'un thème associant l'éducatif, le partage et le plaisir.

- 27 idées de recettes ont été apportées par les assistantes maternelles et élaborées par les enfants lors d'ateliers cuisine.

À partir des photos prises durant les ateliers, un livre de recettes pour enfants a été édité et est en vente au niveau local. À destination des enfants, parents, grands-parents, le livre, « Cuisiner...un jeu d'enfants » est un outil éducatif et valorisant pour petits et grands. Possibilité de consulter quelques pages du livre sur le site ABISE.

- **Un Centre de Loisirs**

Il est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. L'accueil peut se faire à la journée ou en demi-journée.

Un transport est possible depuis St Christophe, St Julien, Ligny, Fleury-la-Montagne, Iguerande, Mailly, Ste Foy.

### **Une Ludothèque : Ludo-minots**

Elle est ouverte à tous.

L'accueil se fait 2 mercredis par mois à St Julien-de-Jonzy.

Elle propose des locations de jeux et jouets et de jeux géants.

La ludothèque se déplace et organise des animations pour les collectivités, les associations, les entreprises,...

- **Des animations familiales**

- *Les ateliers d'éveil*

tous les mois à Marcigny ou Iguerande pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

- *Les sorties familiales*

- *La ludo-mobile* propose pour les enfants accompagnés d'un adulte des animations autour du jeu et du jouet 1 fois par trimestre dans les différents villages du canton.

- *la Bourse aux jouets et matériel de puériculture* qui a lieu 2 fois par an sur les cantons de Semur et Marcigny (la dernière a eu lieu le 3 et 4 octobre 2014 à Iguerande).

**Contact : 03.85.25.27.54 ou [abise.brionnais@orange.fr](mailto:abise.brionnais@orange.fr)**

*L'ABISE, association agréé centre social reçoit le soutien financier des Communautés de Communes de Semur-en-Brionnais et Marcigny, de la CAF, de la MSA et du Conseil Général de Saône-et-Loire.*



# AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SEMUR/ST CHRISTOPHE

Notre amicale organise 5 collectes par an dans 5 communes, a savoir :

- ✓ Mercredi 11 mars à SEMUR
- ✓ Mercredi 20 Mai à ST JULIEN
- ✓ Vendredi 24 juillet à LIGNY
- ✓ Vendredi 2 octobre à VARENNE L'ARCONCE
- ✓ Vendredi 4 décembre à ST CHRISTOPHE

Nous avons ressenti un légère baisse des dons en 2014, donc je vous rappelle encore combien il est important de donner son sang pour sauver des vies, alors prenez en conscience et prenez un peu de votre temps.

Quelques informations sur notre amicale ;

En janvier, nous nous rendons à la Maison de Retraite de Semur pour offrir la galette des rois et les friandises, ce qui est très apprécié des résidents.

Au cours de l'année scolaire 2013, deux animatrices sont venues à l'école primaire de SEMUR pour sensibiliser les élèves au don du sang qui ont été très intéressés et posés de nombreuses questions.

Tous les ans, notre amicale participe à une réunion de secteur regroupant toutes les amicales du Charolais / Brionnais, elle a eu lieu cette année à Chauffailles et on a appris que la 1ère transfusion a eu lieu en 1914 pour un soldat. Et le 30 novembre 2014 nous avons participé à une rencontre à ST CHRISTOPHE inter-association dénommée "ASSOC' et VOUS".

Je profite de ce message pour remercier les municipalités pour le prêt de salle et les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année. A bientôt au don du sang.

La présidente : Annie BUISSON.

La Croix Rouge Française est une association internationale auxiliaire des pouvoirs publics. Elle a été créée en 1964 par Henry DUNANT. Elle a été décorée de la légion d'honneur et de la croix de guerre.

L'unité locale de La Clayette a été mise en place pendant la 2<sup>ème</sup> guerre 39/40, son action consistait principalement à expédier des colis aux prisonniers. L'équipe de secouriste a débuté en 1963. Cette unité couvre les cantons de La Clayette, Chauffailles et Semur en Brionnais (sauf Iguerande, Fleury la Montagne et Mailly qui sont rattachées à Marcigny).

#### LES ACTIVITES :

- **1 équipe de 10 secouristes** est à la disposition des organisateurs de manifestations pour assurer un dispositif de 1<sup>er</sup> secours pendant le déroulement de celles-ci. Vous pouvez prendre contact avec la responsable : Véronique PLASSON au 0682372862.
- **Une distribution vente** a lieu au « vestiaire » pour des vêtements adultes et enfants, linge de maison, chaussures etc... Chaque samedi de 9 H à 11H30. Il y a un bon choix de vêtements. Un container placé à l'entrée du local CRF, chemin de Beuillon peut recevoir les dons de vêtements propres et en bon état. Le tri sera fait par l'équipe de bénévoles
- **2 groupes de personnes visitent les maisons de retraite** de La Clayette, Bois Ste Marie et Semur en Brionnais une fois par mois. Des friandises sont offertes aux résidents et ces visites apportent un peu de soleil et de réconfort, les anniversaires sont fêtés également. Une animation particulière est faite pour Noël.
- **Des formations** peuvent être organisées dans les établissements scolaires pour initier et former les élèves aux gestes de 1<sup>er</sup> secours. Ces formations peuvent être appliquées pour tout public. La durée est de 8 H. Les candidats reçoivent une attestation PSCI (Prévention Secours Civique) à l'issue de la journée. Pour prendre contact : Michèle BASSET au 0385280369 ou 0688112445.
- **La Croix Rouge participe**, à la demande des assistantes sociales, aux réunions CLAF (Commission Locale Aide Financière) avec les organismes sociaux du secteur afin de venir en aide aux familles en difficulté
- A noter que la Croix Rouge peut éventuellement **héberger temporairement** des personnes n'ayant plus de logement pour diverses raisons (incendie, inondation etc...)

L'association remercie les communes qui apportent leur soutien par le biais de subventions ainsi que les généreux donateurs. Ces aides permettent de venir en aide aux personnes démunies

**Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser chez le Président : Georges VELUT au 0688443325**

**CROIX ROUGE FRANCAISE : Délégation de La Clayette – Chemin de Beuillon – 71800 – LA CLAYETTE**

## L'ASSOCIATION BRIONNAISE D'ENTRAIDE

Est une association loi de 1901 à but non lucratif. Elle a pour objectif de créer une solidarité au niveau des transports en faveur des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. Elle vit grâce à ses adhérents qui s'acquittent d'une cotisation annuelle de 4 € et à ses bénévoles qui mettent du temps à votre disposition.

Vous avez besoin de vous déplacer :

- visite chez le médecin, pédicure, coiffeur, vétérinaire etc.
- Visite à un malade, obsèques, messes etc.
- Pour aller prendre le train ou le bus, un enfant qui loupe le car d'école, aller à une permanence administrative etc.

N'hésitez pas à appeler un de nos chauffeurs qui sont pour la commune de Saint-Didier-en-Brionnais :

Jean ou Lise CORNELOUP :  03.85.25.19.11

Catherine THEVENET :  03.85.25.44.07

Liliane MAMESSIER :  03.85.25.04.20

Marie Dominique LASSUDRIE :  03.85.25.45.58 ou  06.77.10.80.96

La personne transportée règle au chauffeur bénévole une indemnisation (correspondant aux frais d'utilisation du véhicule) de 0,42 € du km.

Le chauffeur vous transportera jusqu'à 50 km environ de votre domicile vous attendras 2 heures environ (trajets non compris).

Les transports ne sont pas assurés (sauf exception) les jours fériés, ou en cas d'intempéries grave (neige, verglas). Les déplacements deviennent alors exceptionnels et restent à l'appréciation du bénévole, à qui revient la décision.



## LA PARTICIPATION CITOYENNE

Certains quartiers, lotissements ou zones pavillonnaires sont touchés par des phénomènes de délinquance multiformes (cambriolages, démarchages conduisant à des escroqueries, dégradations et incivilités diverses...) dont les causes sont aisément identifiables (isolement, niveau de richesse élevé, prédominance de personnes seules...).

Si l'action de la gendarmerie reste essentielle dans la lutte contre cette délinquance, il n'en demeure pas moins que la multiplicité des « cibles » potentielles des cambrioleurs nécessite de mettre en œuvre des dispositifs complémentaires et innovants.

### « Nul n'est plus à même de déceler le comportement suspect ou anormal d'individu(s) ou de véhicule(s) dans un quartier que celui qui vit dans ce même quartier. »

Ce constat simple a abouti à la mise en place d'une démarche qui, inspirée d'une pratique anglo-saxonne appelée « Neighbourhood watch » (voisins vigilants), consiste à sensibiliser les habitants d'un ensemble résidentiel (ville, village, bourg, quartier, rue...) en les associant à la protection de leur propre environnement avec le triple avantage de....



- Rassurer la population;
- Améliorer la réactivité des forces de gendarmerie;
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

### UN DISPOSITIF QUI S'ARTICULE AUTOUR DE 3 ÉLÉMENTS

La mise en place du dispositif de « participation citoyenne » fait l'objet d'un protocole entre l'autorité préfectorale, le Groupement de gendarmerie départementale et le maire de la commune.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour de volontaires, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Par conséquent, il exclut l'organisation de toute patrouille ou intervention hors le cadre des crimes ou de délits flagrants prévus par l'article 73 du code de procédure pénale.

## 1. Le MAIRE

Conformément à l'article L 221-1-1 du code général des collectivités territoriales, le maire concourt par son pouvoir de police administrative au respect du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques sur le territoire de sa commune. Le maire est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Le dispositif « participation citoyenne » peut le renforcer dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance. Dans le cadre de ce dispositif, il a en charge (en collaboration avec les services de gendarmerie) sa mise en œuvre, son animation et son suivi.

## 2. LES VOISINS VIGILANTS

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance lors de réunions publiques organisées conjointement par le maire et un interlocuteur privilégié de la gendarmerie locale, les volontaires relaient l'action des forces de l'ordre auprès de la population de leur quartier et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus efficacement contre la délinquance de proximité. Il s'agit également de les amener à accomplir des actes élémentaires de prévention tels que l'observation des logements temporairement inhabités, le ramassage de courrier des vacanciers, l'information de leur voisinage...



- Précision importante, il est demandé au voisin vigilant
- d'**observer** et non de surveiller
  - de **renseigner sur des FAITS** et non sur des personnes nommément désignées.

## 3. UNE SIGNALÉTIQUE SPÉCIFIQUE

Le maire peut implanter aux entrées de villes, villages, lotissements, quartiers et rues participant à l'opération, une signalétique pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un domaine où les résidents sont particulièrement vigilants et signalent aux forces de sécurité toute situation qu'ils jugent anormale.

\* \* \*

Parce qu'il renforce le contact et les échanges, ce concept participe autant de la sécurité que du renforcement du lien social entre les habitants. Ainsi, en combattant l'individualisme, en développant l'entraide, le soutien aux personnes vulnérables, cette démarche est résolument citoyenne et génère des solidarités de voisinage.

# SERVICES

**PAROISSE** : Père Eric REBOUL – Tél : 03.85.25.03.27

**SERVICE DES EAUX** : SAUR à Hautefond – Service clientèle : 0810.811.037

Dépannage 24 H sur 24 au 03.85.88.76.76 – Espace client : [www.saur.com](http://www.saur.com)

**E.D.F** : Tél 0 801 71 18 71 ou regarder le numéro inscrit sur votre facture

**POMPIERS** : Tél 18 ou Centre de secours à Marcigny – Tél : 03.85.25.49.15

**GENDARMERIE** : Tél : 17 ou Gendarmerie Marcigny-semur : 03.85.25.04.06

**SAMU** : 15

**AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE** : Voir article dans ce bulletin

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : tous les mercredis

**COLLECTE FERRAILLE** : Se faire inscrire en mairie

**CONTAINERS POUR TRI SELECTIF** : Route de Cherancre

**DECHETERIE A SAINT JULIEN DE JONZY** : Ouverture lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

# PERMANENCES

**MAIRIE** : Téléphone : 03.85.25.05.95 – Mail : [mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr](mailto:mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr)

Permanences secrétariat : Mardi et samedi de 9 H à 12 H

Permanence Conseiller Général : Mercredi entre 9 H et 11 H

++++++

**COMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS :**

Rue des Ebaulais – 71800 – SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Téléphone : 03.85.25.86.47 – Fax : 03.85.25.87.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30

++++++

**Assistante Sociale** : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez-vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précý à Marcigny. Téléphone : 03.85.25.40.25 OU :

- Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10 H à 12 H
- Mairie de St Christophe en Brionnais le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H

